



TECHNICIENS DE LABORATOIRE, DIÉTÉTICIENS ET PRÉPARATEURS EN PHARMACIE POURQUOI PAS NOUS ?

Les salariés de la santé et l'action sociale se sentent toujours exclus ou oubliés par les annonces des suites du Ségur. Le gouvernement prévoit des améliorations salariales minimales qui sont promises à quelques-uns sans renforcer l'attractivité ni la reconnaissance dont ont besoin l'ensemble des professionnels.

Ainsi les trois professions de préparateur en pharmacie, de technicien de laboratoire et de diététicien se voient refuser la revalorisation promise aux infirmiers, manipulateurs radio et rééducateurs (de catégorie A de la fonction publique), sous prétexte de l'insuffisance du niveau de leur qualification. En effet la reconnaissance du niveau licence que prévoient les accords européens n'a jamais été validée, du fait de l'arrêt des travaux par le ministère. Les contenus des référentiels avaient pourtant été coconstruits avec les professionnels. Seules ceux des professions de catégorie active ont été validés, provoquant sciemment un rallongement de 5 ans de la carrière des salariés concernés. L'oubli des trois professions pourrait bien être volontaire !

Pourtant ces salariés exécutent leurs missions et responsabilités au quotidien et ont évolué en intégrant les nouvelles techniques et réglementations sans attendre la réingénierie. Ils n'ont pas tergiversé pour s'impliquer et n'attendent pas pour être augmentés.

En plus du CTI de 183 € (complément de traitement indiciaire), la revalorisation promise par le gouvernement au 1^{er} octobre (+ 107 € nets après 1 an de carrière, + 152 € nets après 5 ans, + 278 € nets après 20 ans) doit être versée comme elle le sera aux collègues en catégories B en voie d'extinction.

L'élargissement de l'équivalent de ces mesures à l'ensemble des salariés des autres statuts et

du privé pour les trois professions est également attendu.

La revalorisation devra continuer pour mettre les salaires de ces professions en concordance avec leur niveau de qualification et avec ceux de leurs homologues dans le monde.

Les attaques libérales se multiplient depuis des années contre les professions de la santé pour découper les compétences et rémunérer inégalement les salariés selon les tâches et non selon leur diplôme. Le gouvernement continue ainsi la dégradation des soins et des prises en charge pour imposer à tous un service minimum discount, et imposer la marchandisation du secteur. Notre volonté est de renverser la norme. Pour répondre aux besoins et capitaliser la santé et la qualité de vie en meilleure santé, l'état doit engager les moyens. Le profit doit développer la qualité de vie et non la détruire.

La Fédération Santé et Action Sociale et son UFMICT soutiennent la mobilisation des salariés le 18 mai et appellent les syndicats à les accompagner sur leurs revendications :

- ➔ de revalorisation salariale, dégel du point d'indice
- ➔ de reconnaissance du niveau des diplômes,
- ➔ de reconnaissance de pénibilité,
- ➔ de renforcement de l'attractivité,
- ➔ d'augmentation du nombre des diplômés et ainsi des embauches et des effectifs.



**LA CGT APPELLE TOUS LES SALARIÉS À SE
RASSEMBLER LE 15 JUIN POUR UNE MOBILISATION
D'AMPLEUR, INCLUANT LES REVENDICATIONS
DES PROFESSIONS DE NOTRE SECTEUR.**

➔ **Rappel :** La CGT n'a pas signé les accords du Ségur. Elle a refusé d'être complice de la division que le ministère organise en augmentant que partiellement certains tout en refusant à un grand nombre (1/3 ? administratifs, personnels techniques , ASHQ) toute augmentation !